DIALOGUE SOCIAL SOUS CONTRAINTE, AGENTS SOUS PRESSION ET DOUANE SOUS INFLUENCE !

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU – SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2026

Madame la Présidente,

Nous abordons ce dernier CSAR de la mandature dans un contexte social profondément dégradé. Dans ces conditions, l'exercice du dialogue social se heurte à des limites de plus en plus visibles.

D'un côté, **l'absence de perspectives claires de l'exécutif pèse sur nos échanges** lorsqu'il s'agit d'aborder l'avenir de nos moyens, de nos missions ou de nos structures. Les débats s'en trouvent souvent entravés, au point qu'il devient parfois difficile de conduire nos travaux à leur terme. Nous le déplorons, de part et d'autre de cette table.

De l'autre côté, les personnels que nous représentons subissent une **pression croissante après trois nouvelles années consécutives de gel du point d'indice** dans la fonction publique. Dans le même temps, ils doivent faire face au retour d'une inflation soutenue, estimée à 3,4 % cette année, qui érode chaque mois davantage leur pouvoir d'achat.

Cette situation est encore plus difficile pour les agents qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur véhicule personnel pour rejoindre leur lieu de travail. **La hausse continue du coût des carburants fait peser une charge supplémentaire,** de l'ordre de 50 % en moyenne, sur des budgets déjà fortement contraints. Pour beaucoup, ce sont désormais plusieurs centaines d'euros qui disparaissent chaque mois sans que les rémunérations ne suivent.

Les mesures annoncées au printemps pour alléger les frais de transport ne concernent, pour l'essentiel, que les agents ayant accès au **télétravail**. Et encore, il nous a fallu intervenir pour que certains directeurs les appliquent effectivement. Quant aux autres agents, qui constituent pourtant une large part des effectifs de la douane, aucune réponse n'a été apportée.

Dans ce contexte, nombre d'agents, pris en étau entre le blocage des salaires et l'absence de dispositifs de soutien, **peinent à trouver leur épanouissement au travail.** Ce malaise est désormais palpable dans de nombreux services. En tant que représentants du personnel, nous le constatons chaque jour et ne pouvons que le partager.

Certes, la douane ne peut se substituer à Bercy pour compenser les conséquences d'une politique salariale d'austérité. Mais elle porte des **valeurs d'entraide et de solidarité**, et dispose encore de marges d'action pour les traduire concrètement au bénéfice des agents.

D'une certaine manière, c'est aussi l'esprit du **plan Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** que nous examinerons aujourd'hui. Dans une volonté partagée d'aboutir, nous avons pu échanger, amender et construire collectivement une feuille de route certes perfectible, mais porteuse d'avancées réelles. Le dialogue social y a pleinement joué son rôle et lorsqu'il fonctionne ainsi, ce sont toujours les agents qui en sont les premiers bénéficiaires.

C'est dans cette même logique que nous avions demandé au Directeur général, cet été, d'engager des mesures internes susceptibles d'alléger les difficultés du quotidien, sans coût budgétaire significatif pour la douane. La plus importante consistait à aménager, à titre transitoire et sur la base du volontariat, l'organisation du travail afin de permettre une **semaine en quatre vacations.** Une telle adaptation aurait réduit d'environ 20 % les dépenses de transport des agents concernés.

Malheureusement, cette proposition n'a pas trouvé l'écho que nous espérions auprès des directions locales. Leur réponse, qui nous est revenue, est d'ailleurs particulièrement révélatrice : *« Il faut pouvoir couvrir l'espace-temps pour maintenir les résultats ; cela est incompatible avec une réduction du nombre de vacations. »*

UNSA DOUANES : 6 RUE LOUISE WEISS – BÂTIMENT CONDORCET – TÉLÉDOC 322 – 75703 PARIS CEDEX 13 / UNSADOUANES@GMAIL.COM / TÉL. : 0766321859 / 0617097262

DIALOGUE SOCIAL SOUS CONTRAINTE, AGENTS SOUS PRESSION ET DOUANE SOUS INFLUENCE !

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU – SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2026

Nous prenons acte de cette position. Elle révèle cependant une hiérarchie des priorités qui interroge. Alors que de nombreux agents voient leur pouvoir d'achat sévèrement amputé par l'inflation et la hausse des coûts de transport, **la préservation des indicateurs semble l'emporter** sur la recherche de solutions concrètes pour améliorer leur quotidien.

Nous sommes ici bien loin des valeurs d'entraide et de solidarité que nous évoquions à l'instant. Le moment venu, **chacun devra assumer les conséquences de tels arbitrages sur l'attractivité de la douane et la confiance des agents envers leur administration.** *Comptez sur nous pour le rappeler.*

Et puisque l'administration ne semble pas en mesure de mobiliser les leviers internes dont elle dispose encore, elle ne nous laisse d'autre choix que de revenir à **la question indemnitaire.**

Le ministre de l'Intérieur vient de présenter **un plan de revalorisation de 18% de la prime de risque** des policiers. Dans la foulée, l'administration pénitentiaire s'est emparée du sujet pour réclamer, elle aussi, une amélioration de la reconnaissance indemnitaire de ses personnels.

Eh bien nous aussi, nous avons saisi hier le ministre afin de demander l'ouverture de négociations ministérielles consacrées à la revalorisation des régimes indemnitaires de l'ensemble des douaniers, ainsi qu'à la création de dispositifs permettant enfin de reconnaître les sujétions et contraintes que nombre d'entre eux supportent sans réelle compensation.

À défaut de solidarité, nous revendiquons la reconnaissance. À défaut de dialogue, nous porterons ce débat là où il devra être porté. Et s'il faut aller au rapport de force pour obtenir ce que les agents sont en droit d'attendre, alors nous prendrons toutes nos responsabilités.

Pour terminer cette déclaration liminaire, le point d'information consacré à la loi n° 2026-798 du 18 août 2026, dite « loi RIPOST », nous laisse un goût amer.

Nous découvrons aujourd'hui plusieurs évolutions, certaines importantes, qui, une fois encore, n'ont donné lieu à aucun véritable échange préalable dans cette instance. **Tout se passe comme si l'avenir de la douane se décidait désormais ailleurs.**

Entre un droit de fouille qui nous échappe et des commentaires précisant que *« le ministère de l'Intérieur diffusera une note aux services »*, nous ne pouvons que constater qu'après le transfert des missions fiscales (TMF) vers la DGFiP, c'est désormais **la place Beauvau qui semble venir faire son marché à Montreuil.**

Nos directeurs seraient-ils devenus plus attentifs aux orientations des préfets qu'à celles de leur propre Direction générale ?

Et que dire du décret du Premier ministre, annoncé au printemps et relatif à l'organisation des services de contrôle dans le rayon des douanes ? Où est-il ? Quand sera-t-il présenté ? **La douane est-elle devenue à ce point secondaire, que son organisation puisse être redéfinie sans elle ?**
À ce rythme, faudra-t-il demain suivre les travaux du CSAM de l'Intérieur pour comprendre ce que sera notre avenir et obtenir des réponses que nous ne trouvons plus dans nos propres instances de dialogue social ?

Cette situation est profondément déconcertante. Elle appelle, selon nous, une réaction forte de la Direction générale et surtout, de Bercy. À force de laisser d'autres administrations définir les contours de nos missions, de nos prérogatives, voire de notre organisation, **c'est la place même de la douane dans l'action de l'État qui risque, à terme, de se trouver remise en cause.** *La prochaine mandature de notre CSAR pourrait donc se révéler déterminante…*

UNSA DOUANES : 6 RUE LOUISE WEISS – BÂTIMENT CONDORCET – TÉLÉDOC 322 – 75703 PARIS CEDEX 13 / UNSADOUANES@GMAIL.COM / TÉL. : 0766321859 / 0617097262